



mairie Onze
Paris

le onzième *en mouvement*

Octobre – décembre 2026



À la cantine,
on met les petits plats
dans les grands !

Vos services en mairie

Mairie du 11^e

12, place Léon Blum
75536 Paris Cedex 11

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h30 - 17h, Jeudi : 8h30 - 19h30

Samedi : 9h - 12h30, uniquement pour la
réception des déclarations de naissance,
des reconnaissances, des déclarations de
décès et pour la célébration des mariages.

☎ 01 53 27 11 11

Métro : Voltaire (Ligne 9) ;

Bus : 46, 56, 61, 69 ;

Station Vélib' n°11024 (rue Sedaine)

Prise de rendez-vous nécessaire

La plupart des services nécessitent une
prise de rendez-vous préalable :

☎ 01 53 27 11 11

📧 sur mairie11.paris.fr

3975 : la Ville au bout du fil

Le 3975 est le numéro d'information unique
de la Ville de Paris, à votre disposition
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

(coût d'un appel local). Il vous permet de
signaler une incivilité, le besoin d'une aide
matérielle ou psychologique, de demander
un renseignement lié au stationnement, à la
propreté ou encore aux encombrants.

Ce numéro vous permet aussi de
joindre la police municipale 7j/7 et
24h/24.

☎ 39 75

Relais Informations Logement et Habitat (RILH)

Pour demander, actualiser et
renouveler une demande de logement
social, prise de rendez-vous obligatoire
📧 mairie11.paris.fr

Relais Informations Familiales (RIF)

Le RIF organise le premier jeudi de
chaque mois une réunion d'information à
destination des parents et futurs parents
avec un ensemble de professionnels de la
petite enfance.

📧 Informations et inscription sur
mairie11.paris.fr

État-civil

Les demandes d'actes de naissance,
de décès, de mariage ou encore de
reconnaissance peuvent se faire en mairie
mais aussi sur mairie11.paris.fr (rubrique
Services > Aides et démarches).

Les services d'état-civil des 17 mairies
d'arrondissement de Paris délivrent des
actes de naissance (à partir de 1925), de
mariage et de décès (à partir de 1989),
quelle que soit la mairie d'arrondissement
détentrice de l'acte.

Affaires générales

Délivrance de certificats d'hérédité,
certificats de vie, attestations de
déclaration de changement de domicile,
déclarations de vie commune, attestations
de copies certifiées conformes, retraits des
plis d'huissiers et des livrets de pension,
dossiers d'adoption, légalisations de
signatures, recensements citoyen.

Caisse des Écoles

Inscriptions sur Paris Familles

☎ 01 53 27 10 90

📧 www.cdeparis11.org

Maison des Solidarités

130, avenue Ledru Rollin

☎ 01 53 36 51 00

📧 casvp-S11@paris.fr

Permanences

De nombreuses permanences ont lieu à la
Mairie du 11e tout au long de l'année, pour
vous aider dans vos démarches et faire
respecter vos droits. Elles sont gratuites et
sur rendez-vous.

📧 Informations et prise de RDV sur
mairie11.paris.fr sur la page « Vos
services en Mairie »

Les abonnements Navigo et Vélib' remboursés à 100% pour les jeunes Parisien·nes

La Ville de Paris rembourse le forfait Vélib' (V-Plus
jeune) et le forfait imagine R des enfants et des
jeunes Parisiens scolarisés de la maternelle au
baccalauréat, ainsi que des étudiant·es de moins de
20 ans bénéficiaires de l'AEEH. Les démarches se
font en ligne jusqu'au 30 juin 2027.

➔ <https://www.paris.fr>

Votre mairie, un lieu de collecte

Tous les jours à la mairie :

- Collecte de protections hygiéniques pour
l'association Règles Élémentaires qui lutte
contre la précarité menstruelle.
- Collecte des stylos usagés pour les recycler.
- Petit électroménager, CD, DVD, bibelots,
livres et vaisselle.

Et tous les 3^e jeudis du mois :

- Collecte des vêtements, en partenariat
avec Emmaüs et le Relais.

Paris Tranquillité Seniors

Vous pouvez solliciter gratuitement la
présence de la Police Municipale lors de vos
retraits et dépôts bancaires. Les policiers en
civil viennent vous chercher (en voiture) à
votre domicile, se tiennent toujours près de
vous lorsque vous effectuez vos démarches
et vous reconduisent chez vous.

➔ Prenez rendez-vous au 01 42 76 77 77

Restez informé·es des
événements de la semaine
en vous abonnant à notre
newsletter !



Et suivez-nous sur
les réseaux sociaux



omniare n°69



Retour en images
p.4 - 5



Dossier Cantine
p.6 - 9



Dossier Logement
p.10 - 11



Zoom sur la MVAC
p.12 - 13



En bas de chez vous
p.14 - 15



Ça se passe dans le 11e
p.16 - 17



Expression pluraliste
p.18 - 19

Directeur de publication : David Belliard

Rédacteur en chef : Clément Favaron

Rédactrice : Audrey Nait-Challal

Graphisme : Agathe Valade

Conception : Dynamo +

Gestionnaire d'impression :

Groupe Chaumeil

Imprimé sur du papier issu de forêts

gérées durablement

Distribution : Privilège Communication

Tirage : 93 000 exemplaires

Crédits :

Couverture : Clément Favaron

Crédits photos :

Clément Favaron, Margot L'Hermite, Agathe Valade,
Mairie du 11e, Audrey Nait-Challal,
Ferme Pivette et Palorette, Cécile De Almeida,
Prieuré de Dive, Caisse des Écoles du 11e, UAMEP,
Georges Coquel, Inter-LGBT, Adobe Stock



Octobre – décembre 2026



Édito du Maire

Chères habitantes, chers habitants,

Les derniers mois ont été marqués par des canicules qui nous
ont éprouvés, en particulier les plus vulnérables d'entre nous.
Ces épisodes nous ont rappelé que nous ne sommes pas égaux
face à ces pics de chaleur. Les plus modestes, les seniors ou
encore les personnes à la rue sont en première ligne de ces
vagues de chaleur épuisantes et, trop souvent, mortelles. Ces
canicules, nous le savons, sont amenées à se répéter. Elles
mettent en lumière l'absolue nécessité de garantir à toutes et
à tous un droit à la fraîcheur. La garantie de ce droit implique
des actions concrètes dans nos quartiers : plus d'ombre, plus
d'arbres et des bâtiments plus adaptés. C'est en ce sens que
nous allons continuer à travailler et à transformer nos rues.

Ces épisodes caniculaires ont aussi prouvé la solidarité des
habitantes et habitants du 11e, nombreux·ses à avoir rejoint
le réseau de bénévoles que nous avons créé en juin. Ils et elles
sont allés à la rencontre, en porte-à-porte, de personnes en
situation de fragilité pour prendre de leurs nouvelles et leur
rappeler les gestes essentiels pour se protéger de la chaleur.
Nous allons amplifier ce travail avec celles et ceux qui veulent
s'engager face aux fortes chaleurs comme aux grands
froids. C'est ensemble, institutions, associations, entreprises,
citoyen·nes, que nous pourrions répondre efficacement aux
grands enjeux climatiques.

Enfin, un dernier mot sur les prochains mois, et notre
engagement sans faille pour l'école publique. Alors que les
élèves du 11e ont repris le chemin des classes, nous organisons
le temps d'une journée, le samedi 10 octobre prochain, une
première édition de la Fête de l'école publique. Elle se tiendra
à la Mairie, place Léon Blum, et sera ouverte à toutes et tous,
parents, professeurs et enfants. Une manière de réaffirmer,
face à ceux qui veulent la fragiliser, que l'école républicaine,
gratuite et socle de mixité sociale est une des valeurs cardinales
de notre capacité à vivre ensemble.

David Belliard

Maire du 11e arrondissement

1 samedi 6 et dimanche 7 juin

Tournoi de foot

Les 6 et 7 juin, c'était la 3e édition du tournoi de foot de la CAN du 11e. Une mini « Coupe d'Afrique des Nations » qui s'est jouée entre 12 équipes dans le quartier de Philippe Auguste. La compétition était organisée par la toute jeune association *No Limit* créée par six copains de l'arrondissement, grâce au dispositif parisien *Quartier Libres* qui donne un coup de pouce aux jeunes qui portent un projet. C'est l'équipe du Congo qui a remporté l'édition 2026 devant près de 600 spectateurs. *No Limit* réfléchit à proposer un tournoi de foot féminin et un autre pour les plus jeunes.

2 juillet-août

Un été dans le 11e

La Mairie était en fête cet été. Du jeudi au dimanche, durant tout le mois de juillet et la dernière semaine d'août, sa cour intérieure, son parvis et sa salle des fêtes ont accueilli des festivités imaginées pour tous les âges et tous les goûts. Du sport (ping-pong, yoga...), des jeux (le fameux bingo !), du cinéma (avec cinq projections en soirée et en plein air), de la musique et de la danse (concerts et bals) ou encore du théâtre.

Parallèlement à ces rendez-vous, les partenaires associatifs et culturels de l'arrondissement avaient investi squares, terrains de sport et leurs locaux pour proposer des activités et des animations durant tout l'été.

3 jeudi 10 septembre

100e édition du Belleville Food Market

C'était la 100e ! La 100e soirée du Food Market sur les pavés du boulevard de Belleville. Le premier marché-cantine de Paris met en avant depuis 2015 le meilleur de la street food (burgers, tacos, sandwiches, kebabs...) signée par une quinzaine de chefs et restaurateurs, de l'étoile au doner kebab. Pour fêter cet anniversaire, chefs incontournables de l'événement et petits nouveaux se sont mélangés pour proposer aux visiteuses et visiteurs une cuisine de rue de haut vol. Le tout dans une ambiance énergique et musicale avec une fanfare en bonus !

4 vendredi 11 septembre

Soirée d'ouverture de la Maison des Métallos

Pour annoncer le programme de sa nouvelle saison, la Maison des Métallos avait imaginé une soirée comme elle en a le secret. Après un cocktail de bienvenue, Alice Vivier, la directrice a présenté les temps forts à venir : spectacles, concerts et rencontres pour se concocter une saison culturelle sur-mesure. Place ensuite aux jeunes lauréat·es 2025-26 du programme « Les Nouveaux Métallos » avec des showcases et une performance chorégraphique. Puis les jeunes de « La Colo Théâtre des Métallos » ont présenté le spectacle qu'ils avaient imaginé pendant « L'Été des Métallos ». La soirée s'est prolongée jusqu'à une heure avancée avec un DJ set d'Aloïse Sauvage.

5 Samedi 12 septembre

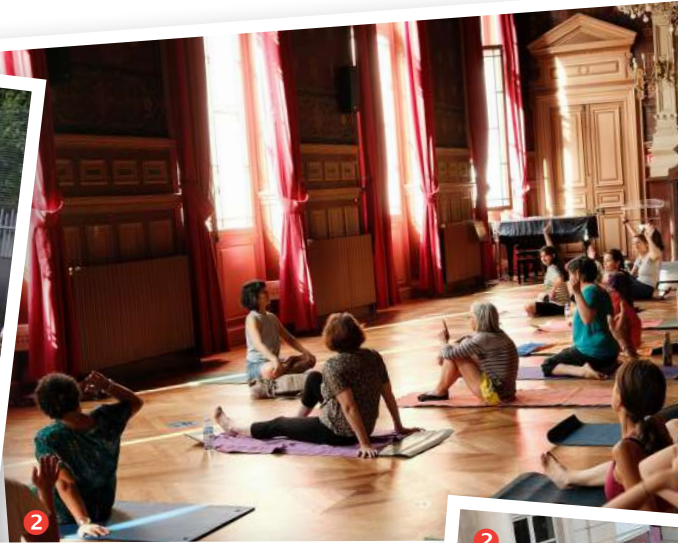
Forum des Associations

Plus de 200 associations étaient réunies pour le forum annuel des associations boulevard Richard Lenoir. Une journée de déambulation entre les stands pour découvrir la richesse de ce qu'il est possible de faire dans le 11e. Oser l'impro théâtrale, faire du bénévolat, prendre des cours de cuisine ou se mettre à la photo : un éventail de possibilités pour tous les âges et toutes les envies.

6 samedi 12 septembre

Fête de la Jeunesse

Dans la foulée du Forum des Associations, place à la Fête de la Jeunesse ! Des jeunes de nombreuses structures de l'arrondissement se sont produits sur scène (la Manufacture Chanson, le centre Victor Gelez, la MVAC etc.) tandis que le centre Solidarité Roquette tenait la buvette. Un stand permettait de se faire maquiller de paillettes et un photobooth de repartir avec un souvenir de la soirée.



Cap sur une cantine 100% durable

Chaque midi, 8 300 repas sont servis dans les écoles maternelles, élémentaires et les collèges publics du 11e. Ce déjeuner est un temps de pause et de partage, essentiel pour la santé et le développement des enfants. Qualité des menus, équilibre nutritionnel, plaisir gustatif, éveil au goût, lutte contre le gaspillage et tarifs adaptés aux revenus : tout est mis en œuvre pour que chaque enfant puisse manger, et bien manger.

Bien manger : un droit pour tous les enfants

À Paris, depuis la rentrée de septembre, la cantine est gratuite pour les familles les plus modestes, relevant des deux premières tranches du quotient familial. Dans le 11e, cette mesure de solidarité concerne plus de 700 enfants. Une action concrète pour qu'aucun enfant ne soit privé d'un repas complet, équilibré et de qualité.

Du « fait maison »

Dans les cantines du 11e, on mange (presque) comme à la maison ! Notre arrondissement compte 45 établissements scolaires dont 31 sites de restauration (certains établissements sont réunis en groupes scolaires). Parmi eux, huit disposent d'une cuisine sur place. Les autres sont approvisionnés par les deux cuisines centrales du 11e. Résultat : tous les repas sont préparés par des agent-es de la Caisse des Écoles du 11e. Les avantages ? Une meilleure maîtrise des menus et de la qualité des produits servis. Les produits transformés sont réduits au strict minimum et, lorsqu'ils sont utilisés, ils sont en grande majorité labellisés.

Des aliments bio, de qualité, et du circuit-court

Dans nos cantines, la santé des enfants n'est pas une option. Depuis quelques semaines, la part de produits ayant un label de qualité comme « Label Rouge » ou « Pêche durable » atteint 95%, dont 80% sont issus de l'agriculture biologique !



Les fruits et les légumes sont cultivés le plus possible par des producteurs locaux pour favoriser les produits de saison et leur fraîcheur, limiter les effets pour le climat et soutenir les fermes de nos régions.

Des menus végétariens

Le 11e a été l'un des premiers à Paris à mettre en place, dès 2022, deux menus végétariens par semaine. Et depuis septembre 2024, les trois autres midis, les enfants ont le choix entre le plat de viande ou de poisson et sa version végété. Cette initiative s'inscrit dans les recommandations du Plan Alimentation Durable de la Ville de Paris qui préconise de réduire la consommation de viande et d'augmenter celle des légumineuses et des fibres. Le bénéfice est triple : pour la santé mais aussi pour la planète et le bien-être animal.

Ces menus végétariens sont conçus pour offrir strictement les mêmes apports nutritionnels aux enfants. Pour cela, la viande et le poisson sont remplacés par des légumineuses comme les pois chiches, les lentilles ou les haricots secs, riches en protéines. Les deux déjeuners végétariens sont aussi l'occasion de faire découvrir des recettes originales comme le dahl de lentilles ou une blanquette de haricots blancs. Les autres jours, les enfants ont le choix entre un plat avec viande ou poisson et son équivalent végétarien : par exemple, des pâtes bolognaises à la viande d'un côté, et aux lentilles de l'autre. L'objectif est de conserver les mêmes qualités nutritionnelles... et le même plaisir dans l'assiette.

Ils s'engagent pour mieux nourrir nos enfants



Les yaourts de la ferme Pivette et Palorette

Une fois par semaine, les enfants dégustent des yaourts artisanaux produits dans une ferme familiale en Normandie. Chez Pivette et Palorette, 80 vaches pâturent sur les 80 hectares du domaine d'Olivier et Alexis Trublet, père et fils. Les Jersiaises, une race originaire de l'île de Jersey, sont nourries à 70% d'herbe conservée sur place, complétée par du trèfle (pour les protéines) et du maïs (pour l'amidon). Pour veiller à leur bien-être, la ferme privilégie une approche fondée sur la présence humaine, l'attention quotidienne et des conditions d'élevage respectueuses. Le lait récolté est transformé sur place, dans la yaourterie située en face de la salle de traite : il n'y a pas d'intermédiaire entre la ferme et le dessert.

Le pain de Patrick Gomez

À 8 ans, il savait qu'il voulait devenir boulanger. Dès l'achat de son premier fournil, Patrick Gomez porte un projet précis : fabriquer du pain artisanal avec des farines bio et locales pour les enfants des écoles. C'est très précisément ce qu'il fait aujourd'hui dans son fournil de Noisy-le-Sec, aux portes de Paris. Recettes, méthodes de fabrication et cuisson sont entièrement artisanales. Seules certaines tâches physiques répétitives sont mécanisées afin de préserver la santé des équipes. Chaque jour avant 10 heures, ses livreurs déposent dans les écoles du 11e du pain fraîchement sorti des fours. Au déjeuner, les enfants dégustent du pain au format « parisien » ou campagne. Les petits de maternelle savourent en plus des baguettes et baguettes viennoises pour le goûter.



Le melon du Prieuré de la Dive



« Les melons poussent dans le sol et pas dans les arbres. Il faut l'expliquer aux enfants ! » s'amuse Julien Godet, dirigeant du Prieuré de la Dive près de Saumur (Anjou). De sa vingtaine d'hectares de terrain sortent chaque année environ 500 000 melons cultivés en bio. Une partie arrive dans les cantines du 11e. La plantation s'étire d'avril à juin selon les variétés et la récolte de juillet à septembre. Le secret de ses melons fermes, juteux et sucrés ? Un terroir particulièrement adapté avec un sol argilo-calcaire et un respect des terres avec des rotations longues (on attend au moins six ans avant de planter sur une même parcelle). Les melons du Prieuré de la Dive bénéficient de l'Indication Géographique Protégée (IGP) « Melon du Haut-Poitou », qui garantit leur origine géographique et un savoir-faire reconnu.

La cantine du 11e en chiffres



+ de 90%

des élèves du 11e, de la maternelle au collège déjeunent à la cantine



1 340 000

repas servis par an



9,84 €

Coût de production d'un repas. Prix pour les familles : entre 0 et 7 € en fonction du quotient familial

Fin 2025

72% d'aliments durables dont 50% de bio

Été 2026

80% d'aliments durables dont 65% de bio

Fin 2026

95% d'aliments durables dont 80% de bio

Objectif 100% durable



« Pour que les enfants mangent, il faut qu'ils aiment ! »

- Maud Riaud,
diététicienne de la Caisse des Écoles du 11e.

Comment compose-t-on un menu équilibré ?

Chaque menu doit apporter tout ce dont un enfant a besoin pour grandir et rester en bonne santé. Les protéines, qu'elles soient d'origine animale ou végétale, sont indispensables à la croissance musculaire tandis que les légumes ou les fruits crus apportent fibres et vitamines. Chaque repas comprend également un produit laitier source de calcium et de vitamine D, ainsi que des féculents pour apporter l'énergie nécessaire et rassasier les enfants.

Concrètement, comment cela se traduit-il dans l'assiette ?

Nous varions les repas tout en respectant une réglementation stricte. Nous suivons d'abord des critères de fréquence. Certains aliments doivent

être proposés régulièrement pour leurs qualités nutritionnelles. Ainsi, sur vingt repas, les enfants mangent au moins quatre fois du poisson, dix fois des crudités et huit fois un fruit cru. À l'inverse, les produits frits sont limités à quatre repas maximum et les desserts les plus riches en matières grasses, comme les fondants au chocolat ou les cakes à la vanille, à trois. Nous adaptons également les portions à chaque âge. Par exemple, 30 g de pain en maternelle, 50 g en élémentaire et 80 g au collège.

Tout cela en rendant les repas appétissants ?

Tout à fait. La question du goût est centrale. Pour que les enfants mangent, il faut qu'ils aiment ! Ce n'est pas simple car nous servons les mêmes repas de la petite section

de maternelle à la fin du collège et les goûts ne sont pas les mêmes à 3 ans et à 14 ans. Nous privilégions des recettes simples, car les plus petits aiment reconnaître les différents aliments dans leur assiette. Nous évitons aussi les saveurs trop déroutantes ou les mélanges sucré-salé. Les sauces sont servies à part afin que chacun puisse choisir de les ajouter. Nous présentons les menus aux équipes de cuisine qui nous font part des retours des enfants et nous indiquent les plats qui ont le plus de succès. Cette concertation est précieuse pour faire évoluer les menus.

On lutte contre

le gaspillage alimentaire



- Tous les réfectoires du 11e sont équipés de tables de tri et les restes alimentaires sont collectés séparément des autres déchets à la fin du repas.
- Les aliments non consommés qui peuvent être conservés dans le respect des règles sanitaires sont proposés à nouveau aux enfants le lendemain. Cela concerne certaines entrées, des fruits ou des yaourts.
- Chaque vendredi précédant les vacances, place à un menu « anti gaspi ». Les équipes font le point sur le contenu des placards et des réfrigérateurs, mutualisent les stocks disponibles et imaginent ensemble un menu appétissant et équilibré pour tout l'arrondissement.
- Un prestataire mesure le gaspillage au plateau. Ces données permettent aux équipes d'ajuster les quantités préparées.



Deux questions à...
Alexandre Viscontini

En quoi la cantine est-elle un enjeu majeur pour cette mandature ?

La cantine est d'abord un enjeu social. Nous considérons que l'alimentation est un droit. Il doit être garanti à toutes et tous dans les mêmes conditions. Chaque enfant doit profiter, à la cantine, d'une alimentation saine, équilibrée et de qualité. Encore trop de familles qui pourraient bénéficier de la cantine gratuite ou de tarifs très bas l'ignorent et n'inscrivent pas leurs enfants. Ensuite, la question de la restauration scolaire s'inscrit dans notre politique en faveur d'une alimentation durable. L'alimentation est responsable d'environ 30% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Développer les circuits courts et diminuer la consommation de viande dans les cantines participe à un changement de modèle et à la lutte contre le changement climatique. Et tout cela, nous voulons le faire avec ceux qui bénéficient de la cantine, les enfants et indirectement leurs parents.

- Alexandre Viscontini,

Adjoint en charge du climat, de l'eau, de l'économie circulaire et de la réduction des déchets, de l'alimentation durable, de la condition animale, de la protection du vivant et de la préservation du patrimoine et du patrimoine.

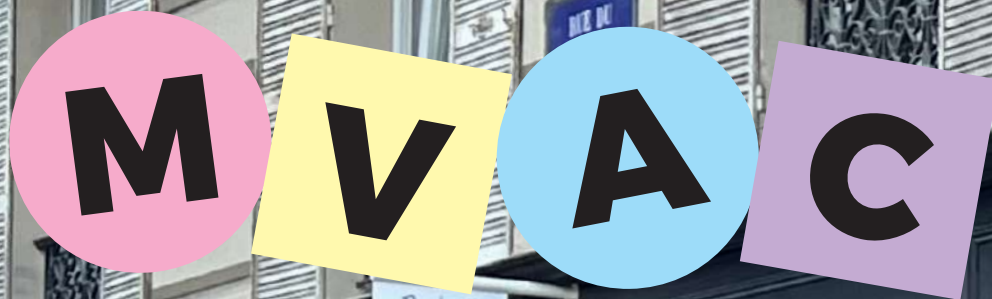
Concrètement, comment les impliquer ?

Plusieurs fois par an, la Caisse des Écoles du 11e réunit des enfants des écoles élémentaires. Ils réalisent ensemble un menu qui sera cuisiné et servi dans toutes les cantines du 11e. Nous avons également mis en place une commission composée d'élus et de parents, qui échange sur les menus. Nous nous appuyons bien sûr sur les initiatives et les actions de la Caisse des Écoles : elle organise des interventions de producteurs dans les écoles, participe au Festival du Mieux Manger ou encore au Trophée de l'alimentation où le 11e a d'ailleurs remporté le prix du meilleur dessert l'an dernier ! Enfin, le Comité de gestion de la Caisse des Écoles a été réorganisé. Il est composé d'élus, de représentant-es des habitant-es mais aussi de professionnel-les du 11e impliqués dans les questions de l'alimentation durable. Toutes ces actions sont possibles grâce au travail au quotidien des agent-es de restauration.

Nouveauté : la cantine c'est sur le portail Paris Familles

Depuis la rentrée, les inscriptions et la facturation de la cantine ne se font plus sur le portail du site internet de la Caisse des Écoles du 11e, mais sur le portail Paris Familles, accessible depuis le site de la Ville de Paris. Toutefois, les agents du pôle accueil de la Caisse des Écoles, située à la mairie du 11e, restent présents et au service des familles afin de les accompagner et de les aider si elles rencontrent des difficultés avec le portail.

Tous les chemins mènent à la...



Vous souhaitez faire du sport, du bénévolat, oser l'impro théâtrale, lancer un projet ou simplement rencontrer de nouvelles têtes ? Filez à la MVAC 11, la Maison de la vie associative et citoyenne : c'est là que tout se passe !

La MVAC du 11e, structure municipale dédiée à la vie associative et citoyenne, a pris ses quartiers face à l'entrée du square Gardette. Lieu d'accompagnement des associations, elle est aussi un espace ouvert à toutes et tous. Elle foisonne d'activités et de propositions pour tout le monde, des jeunes enfants aux seniors. Informations, rencontres, échanges, formations, ateliers, réflexion, apprentissage ou encore jeux. Dans ses locaux, elle propose de nombreux services et activités gratuits, et elle vous orientera aussi vers les associations et les structures qui correspondent à vos envies et à vos besoins.

SE RENCONTRER

- Autour d'un « apéro citoyen » le premier jeudi du mois de 19h à 21h.
- Autour d'un jeu de société tous les mercredis de 16h à 18h.
- Autour d'un thé et en anglais avec le Tea time les 1er et 3e vendredi du mois de 17h à 18h30.
- Un samedi après-midi par mois, l'association Corps à Cœur réunit les tout-petits et leurs parents autour d'un atelier, d'un petit spectacle ou d'une histoire.

S'ENGAGER

- En rencontrant des membres de France Bénévolat tous les jeudis de 14h30 à 17h30. Ils vous accompagnent pour trouver l'association qui correspond à vos envies d'engagement et à votre disponibilité.
- En parcourant les annonces accrochées sur le mur du bénévolat.
- En intégrant un groupe WhatsApp mettant en relation associations et bénévoles.
- En rejoignant un Conseil de quartier.

EMPRUNTER

- Des œuvres d'art. L'artothèque, c'est une bibliothèque appliquée aux œuvres d'art. Choisissez une peinture, une illustration, une photo pour l'exposer chez vous durant trois mois.
- Du matériel pour pratiquer chez vous une discipline artistique.
- Des objets du quotidien. Besoin d'un lit-parapluie, d'une tente ou d'une perceuse : empruntez-les grâce à la Resserie ! Il suffit d'adhérer à l'année, de réserver son objet en ligne et de le récupérer à la MVAC.
- Vous organisez un événement d'intérêt général ? La MVAC vous prête une sono, des instruments, une table de mixage...

FAIRE DU SPORT

La MVAC abrite et recense une multitude d'associations sportives dont certaines soutenues par la Mairie. Comme par exemple, *SineQuaNon* qui propose aux jeunes filles et aux femmes de pratiquer une activité sportive dans l'espace public pour leur donner confiance et contribuer à ce qu'elles prennent une place dans la société.

TRAVAILLER

Au calme et gratuitement dans l'espace de coworking mis à disposition par et à la MVAC. Ordinateurs en accès libre.

AIDER

Le jeudi de 14h à 18h, Dom'osile tient une permanence pour aider et conseiller les personnes exilées sans hébergement stable.

SE FORMER / APPRENDRE

- Des formations gratuites comme « l'enregistrement et montage de podcast ».
- Le mardi matin, un accompagnement individuel pour maîtriser la comptabilité associative.
- Un mercredi par mois, une formation de 13h30 à 2h, pour aider à monter un projet associatif.
- Un dimanche par mois de 14h à 18h, des bénévoles de l'association *Repair Café* vous aident à réparer un objet électrique (bouilloire, grille-pain...).
- Le mercredi de 14h à 16h, l'association *Connect'Âge* initie les seniors à PC Windows et au smartphone Android.

PRATIQUER UN ART

- Le samedi de 10h à 12h, des artistes du quartier organisent des ateliers autour de leur discipline : calligraphie, origami, vannerie etc.
- Chaque mois, l'association *Vienne la Nuit* invite un-e artiste queer à partager son univers et à proposer une initiation.
- Le collectif d'impro *Pour les Nulles et les Autres* propose des ateliers d'improvisation, deux lundis par mois de 15h à 17h30.



De gauche à droite : Léa, Poppy, Laura, Sandrine... et Alfie

Pour que se loger dans le 11e soit un droit

Trouver un logement à Paris et dans le 11e s'apparente à un parcours du combattant. Le manque de logements et les loyers trop élevés empêchent trop d'habitant-es de s'installer ou de rester dans notre arrondissement. Quelque soient leurs ressources, étudiant-es, familles, jeunes actif-ves ou seniors doivent pouvoir y vivre dans de bonnes conditions. Préserver la diversité sociale, culturelle et générationnelle de nos quartiers, c'est préserver l'identité et la force de notre arrondissement. Voici les actions que nous avons déjà engagées.

Lutter contre les logements loués illégalement...

La Ville de Paris a déclaré la guerre aux locations touristiques illégales. Le phénomène n'est pas anecdotique : il concerne environ 25 000 logements, loués illégalement, qui privent les habitant-es d'un lieu de vie. Petit rappel des règles : un propriétaire peut louer le logement où il vit jusqu'à 90 jours par an après avoir fait une déclaration en ligne. En revanche, pour louer un appartement qui n'est pas sa résidence principale, une autorisation municipale est obligatoire. La Ville de Paris encadre de plus en plus fortement la location de très courte durée. Des logements loués sur les plateformes touristiques, ce sont des logements en moins pour les gens qui veulent vivre dans la capitale. Et des loyers qui s'envolent !

Les propriétaires qui font le choix de passer outre les règles pour louer un bien sur ces plateformes prennent le risque d'un contrôle et de lourdes amendes. Une brigade a été créée par la Ville de Paris pour les repérer. Elle examine les sites internet de location et intervient aussi après un signalement de la mairie d'arrondissement ou d'un voisin-e gêné-e par les nuisances occasionnées par le va-et-vient de touristes. Elle se déplace ensuite pour vérifier s'il y a des boîtes à clés, discuter avec les habitant-es de l'immeuble... Si l'illégalité est constatée, la Ville porte plainte.

En 2026, la justice a prononcé des amendes record. Au début de l'été, une propriétaire qui proposait quatre logements sur Airbnb sans autorisation a ainsi été condamnée par le Tribunal de Paris à 220 000 € d'amende et la société de conciergerie qui gérât ses biens à la même somme. Entre 2020 et 2025, la somme des amendes prononcées dans le 11e dépasse le demi-million d'euros. Et les signalements se multiplient !

...et récupérer les logements inoccupés

La Ville s'empare aussi de la question des logements qui ne sont pas utilisés. On estime qu'un logement sur 10 est inoccupé toute l'année. Une taxe existe mais elle n'est pas suffisamment élevée pour inciter

les propriétaires à louer leur bien ou à le vendre. Le Conseil de Paris a voté une augmentation considérable : à partir de janvier, elle correspondra à 30% de la valeur locative du bien la première année et 60% après deux ans d'inoccupation. C'est presque le double qu'actuellement. L'objectif est toujours le même : remettre ces logements en location pour permettre aux habitant-es de se loger.

Créer et réhabiliter des logements sociaux

Le 11e compte plus de 13 000 logements sociaux. L'équipe municipale veut continuer à en créer pour permettre aux personnes précaires mais aussi aux revenus intermédiaires de trouver un logement dans nos quartiers. Comment agir dans un arrondissement déjà très dense ? Une première solution consiste à racheter des logements existants et à les réhabiliter lorsque cela est nécessaire. En acquérant par exemple un immeuble situé rue du Faubourg Saint-Antoine il y a quelques mois. Il appartenait à un propriétaire qui avait laissé les appartements devenir insalubres et refusait d'engager les travaux nécessaires. Grâce à ce rachat, cet immeuble accueillera une quarantaine de logements sociaux dans quelques années. La Ville aménage aussi des logements sociaux dans des bâtiments qui avaient d'autres usages. Comme récemment, rue Richard Lenoir où un étage supplémentaire va être construit sur un bâtiment de la Ville pour le transformer en habitations.

Il est également indispensable et urgent de rénover certains logements sociaux existants, notamment pour mieux les isoler du froid comme du chaud, cet été caniculaire nous l'a rappelé. Le bénéfice est triple : améliorer le confort et le bien-être des locataires, réduire la consommation de gaz ou d'électricité et donc diminuer les factures des habitant-es tout en contribuant à préserver l'environnement. Des travaux d'envergure sont en cours, comme dans les immeubles de la rue Ranvier, près du square de la Roquette.



Non aux ventes à la découpe !

"De plus en plus, des investisseurs achètent des immeubles entiers afin de revendre les appartements séparément pour gagner plus d'argent. Les locataires, parfois présents depuis plusieurs décennies, sont alors contraints de quitter leur logement à la fin de leur bail. Malheureusement, la loi ne nous permet pas de lutter efficacement contre ces pratiques. Mais les mobilisations peuvent payer, et si vous êtes concernés, n'hésitez pas à nous écrire."

- **Adrien Tiberti**,
Conseiller de Paris, conseiller délégué au logement,
à l'habitat, aux droits des locataires, à la rénovation
urbaine, à la relation aux bailleurs sociaux

Protéger les locataires

L'encadrement des loyers

Vous avez certainement entendu parler de ce dispositif qui vise à lutter contre les loyers trop élevés. Il impose aux propriétaires de respecter un montant plafond, appelé « loyer de référence majoré ». Il est fixé en fonction du quartier, du type de location (vide ou meublé), du nombre de pièces et de l'époque de construction du logement. Il s'applique à tous les baux signés ou renouvelés après le 1er juillet 2019 dans le parc privé.

En quelques minutes, vous pouvez vérifier que votre loyer respecte l'encadrement grâce à un simulateur sur le site de la Ville de Paris. S'il le dépasse, vous pouvez remplir un formulaire de signalement en ligne. La Ville contactera alors votre propriétaire qui disposera de deux mois pour régulariser le bail et rembourser les sommes indûment perçues. En cas de refus ou d'absence de réponse, la Ville de Paris va au tribunal pour vous et la justice pourra lui infliger une amende (entre 5 000 € et 15 000 €), l'obliger à modifier le bail et à vous restituer les sommes trop-perçues.

Une assurance habitation à tarif avantageux

La Ville de Paris propose également une assurance habitation à tarif négocié destinée aux locataires parisiens aux revenus modestes et intermédiaires. Le tarif varie selon le nombre de pièces du logement et commence à partir de 15€ par mois pour un studio.



Boîte à clés dissimulée dans une boîte aux lettres

Comment les logements sociaux sont-ils attribués ?

Il y a quatre catégories de logements, adaptés à différents niveaux de ressources, des personnes les plus précaires aux foyers dont les revenus sont trop élevés pour les HLM mais trop faibles pour le marché privé.

Une quarantaine de logements est attribuée chaque année dans le 11e. Les règles sont très strictes : chaque mois ou presque, une commission composée d'associations, de services de la Ville et d'élus sélectionne les candidatures qui seront proposées aux bailleurs sociaux.



Faire vivre la mode autrement

De loin, elle ressemble à une boutique classique du quartier. Mais dès que l'on pousse la porte, on comprend que le lieu raconte autre chose. Tiers-lieu culturel ? Galerie d'art ? Ressourcerie ? Show-room ? Atelier ? Le 44, rue Saint-Sabin ne se laisse pas enfermer dans une seule case. Bienvenue à la Maison des Autres Modes.

La Maison des Autres Modes, qui a ouvert en octobre 2025 avec le soutien de la Ville de Paris, est en premier lieu le local d'une association fondée par l'entrepreneuse Arielle Levy il y a dix ans. Témoin d'une « *perte de sens, des savoir-faire et des emplois* » dans son milieu professionnel, celui de la mode et du textile, elle est convaincue qu'« *une autre mode est possible.* » Ce sera le nom de son association. Sa vocation ? Faire évoluer les modes de consommation, promouvoir le réemploi et la réparation en valorisant l'artisanat.

Un lieu ouvert

La Maison des Autres Modes, c'est l'endroit d'où partent et où convergent tous les projets du collectif. C'est aussi et surtout un lieu ouvert. Chaque mois, le travail de deux ou trois créateurs ou

créatrices est mis en avant : broderie artistique, peinture sur des vestes de récupération, art wear. Leurs univers et savoir-faire sont multiples mais tous ont en commun de travailler de manière vertueuse. Le visiteur pourra découvrir ces pièces originales, certaines à vendre, d'autres à admirer, mais surtout en entendre l'histoire : « *Notre travail c'est de rendre visible et de raconter des récits* », insiste Arielle Levy.

La Maison des Autres Modes est aussi un espace d'expos, de débats et de dedicaces. On y parle de transition écologique ou de féminisme. Mais surtout ici, on fait, on manipule la matière car pour Arielle Levy, la transmission passe avant tout par la pratique. Chaque semaine, des particuliers participent à des ateliers. Il s'agit d'apprendre ensemble, d'expérimenter, d'échanger.

Un ancrage dans le 11e

Résolument ancrée dans le 11e et ouverte à tous les publics, la Maison des Autres Modes effectue un travail auprès des scolaires de l'arrondissement, de l'élémentaire jusqu'aux étudiant-es en école de mode. Avec pour ambition de contribuer à faire de la nouvelle génération des citoyen-nes conscient-es des enjeux de la transition écologique et de leur permettre d'acquérir de nouveaux savoir-faire pour devenir acteurs de leur vestiaire. Elle invite aussi des résident-es de l'EHPAD de Bastille ou bientôt, une association qui accompagne des femmes ayant perdu leur emploi. La porte de La Maison des Autres Modes est grande ouverte à toutes et tous.

→ **La Maison des Autres Modes, 44, rue Saint-Sabin**

Événement :

Du 5 au 18 octobre, la 6e Semaine des Autres Modes, soutenue par la Mairie du 11e, rend visible le travail mené toute l'année par la Maison des Autres Modes et ses partenaires.

→ Retrouvez le programme complet sur uneautre.mode.fr

Le saviez-vous ?

À l'échelle mondiale, la mode et le textile sont responsables d'environ 8 % des émissions de gaz à effet de serre d'après l'ONU. Cette industrie consomme aussi beaucoup d'eau et contribue à sa pollution. En Europe, la consommation de textile se place juste derrière l'alimentation, le logement et les transports en termes d'impact sur l'environnement.



Connaissez-vous la fascinante histoire de la Cour de l'Industrie ?

La Cour de l'Industrie, nichée au 37 bis, rue de Montreuil, dans le quartier du Faubourg Saint-Antoine, a des allures de village. Un sol pavé, des façades habillées par la vigne, des plantes et des vélos adossés aux murs. Ce décor de carte postale accueille exclusivement des artisans et des artistes. Ils sont une cinquantaine à se partager des ateliers disposés sur trois cours en enfilade.

Avant de devenir la Cour de l'Industrie, le site a connu des vies tumultueuses. En 1673, Maximilien Titon, marchand et fabricant d'armes, y fait construire une somptueuse maison de campagne : la Folie Titon. Un siècle plus tard, Jean-Baptiste Réveillon, fabricant de papiers peints, s'y installe. Sa Manufacture royale collabore avec les frères Montgolfier à la fabrication des premiers ballons aérostatiques. Le 19 octobre 1783, Pilâtre de Rozier et Giroud de Villette s'élèvent pour la première fois de l'histoire à bord d'une montgolfière en vol captif depuis les jardins de la propriété. En 1789, Réveillon aurait suggéré de baisser le prix du pain pour diminuer les salaires de ses ouvriers, suscitant une vague de colère. Sa propriété est pillée et incendiée lors d'émeutes considérées comme l'un des épisodes précurseurs de la Révolution française. En 1853, sous Louis-Napoléon Bonaparte, des promoteurs acquièrent le site de 6 000 m² et y installent des ateliers le long de trois cours successives. La Cour de l'Industrie est née.

Un lieu et des métiers protégés

Faisons un saut dans le temps. Sauvée du projet de vente à la découpe d'un spéculateur, la Cour est rachetée par la Ville de Paris en 2003. Elle y mène, dès 2011 une ambitieuse opération de réhabilitation. Les travaux dureront cinq ans. Il faut dire que les lieux en avaient besoin : ils n'avaient quasiment pas été rénovés depuis 1853. Les bâtiments ont été restaurés à l'identique, avec une attention particulière portée aux façades, toitures, escaliers et sols des cours, inscrits au titre des Monuments historiques. « *Des cours comme celle-ci, entre Bastille et Nation, il y en a des centaines, mais toutes ont été rachetées et privatisées* », déplore Sébastien Barbier. Sculpteur, doreur, ornemaniste, il est le président de l'association qui défend l'intérêt des locataires des lieux.

Elle promeut aussi ces « *métiers de la main* » qui ont disparu avec la privatisation des cours. Les ateliers s'ouvrent aux curieux et curieuses lors des Journées européennes des métiers d'art en avril et de la Fête de la Trôle en juin. Le reste de l'année, on peut déambuler dans la cour, mais en résistant à la tentation de toquer aux portes des artisans au travail !



« Un arrondissement vivant où la création et l'artisanat ont toute leur place »

La Cour de l'Industrie raconte l'histoire du 11e sans être un lieu figé. On y trouve aujourd'hui encore des couteliers, des luthiers, des maroquins, des encadreur, mais aussi des métiers beaucoup plus rares, comme celui de socleur qui crée les supports des œuvres d'art dans les musées ou encore de facteur d'arc qui fabrique arcs et flèches. Cette histoire continue de s'écrire avec l'arrivée cet automne d'Alix D. Reynis, qui travaille le modelage, la porcelaine et l'orfèvrerie et de Niels Dujon, spécialisé dans le staff et le plâtre décoratif haut de gamme.

À Paris, conserver des ateliers et des artisans n'a rien d'évident. Cela suppose de faire des choix. Préserver la Cour de l'Industrie, ce n'est pas seulement protéger un patrimoine remarquable, c'est permettre à des femmes et des hommes de continuer à fabriquer et à transmettre leur savoir-faire au cœur de la ville. C'est aussi défendre une certaine idée du 11e : un arrondissement vivant où le travail, la création et la production ont toute leur place.

- Alexane Riou,
Adjointe en charge de l'artisanat
et du développement économique

HOMMAGE

Hommage à Félix Jastrebo

Le 7 juillet, le Conseil d'arrondissement du 11e a ouvert sa séance par un hommage à Félix Jastrebo, décédé le 5 juin. Né à Paris en 1931, il est envoyé à 11 ans dans le Loir-et-Cher pour échapper aux rafles des Juifs. À 18 ans, il retrouve le 11e où il a grandi. En 1999, il participe à la création de l'Association pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés. Il l'a présidée jusqu'à son décès. L'A.M.E.J.D a notamment fait poser 45 plaques et stèles commémoratives dans les écoles et lycées du 11e entre 2000 et 2009. Elles nous rappellent les noms et l'âge des 1644 enfants de l'arrondissement exterminés par les nazis. Un travail va être effectué avec la famille de Félix Jastrebo pour que sa mémoire trouve toute sa place dans le 11e.



PHOTOGRAPHIE

À vos photos !

En 2026-2027, la photographie fête ses 200 ans ! À cette occasion, la Ville de Paris et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement organisent un grand observatoire photographique participatif. Chacun-e est invité-e à photographier des lieux immortalisés par des habitant-es en 1970. Il s'agit de photographier le même endroit avec le même point de vue afin d'observer la transformation de la capitale. Choisissez une photo prise à l'époque en consultant la carte interactive, réalisez la vôtre et postez-la sur le site avant le 30 novembre.

→ www.observatoire-photo.paris/



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Réparer et donner ses meubles plutôt que les jeter

Chaque semaine dans le 11e, environ 2 000 meubles sont collectés par les services des encombrants et incinérés, alors que certains d'entre eux auraient pu faire des heureux et prolonger leur vie après une réparation. Fort de ce constat, le Réseau Économie Circulaire Paris 11 a imaginé les 4 et 5 juillet un marché d'un genre nouveau baptisé « Longue vie à nos meubles ». Le principe ? On apporte un meuble dont on n'a plus besoin et on repart avec un meuble déposé par quelqu'un d'autre. Et tout cela gratuitement ! Il y est également possible de rencontrer des artisans du quartier et de prendre un rendez-vous pour faire réparer une table ou une chaise abîmées. L'événement qui s'est tenu sur le boulevard Richard-Lenoir a eu un succès fou : 130 personnes ont adopté un meuble et plus de la moitié de ceux récupérés ont échappé à l'incinération, soit deux tonnes de mobilier sauvées ! Comme quoi, le réemploi de proximité et l'écologie du quotidien, ça marche !



LGBTQIA+

Le 11e rejoint le Festival des Fiertés

Le Festival des Fiertés revient pour la sixième année à Paris, du vendredi 6 au dimanche 22 novembre. Pour la première fois, le 11e participe à l'événement aux côtés des 12e, 13e et 14e arrondissements. Une quinzaine de jours festifs et culturels pour sensibiliser à la lutte contre les discriminations envers les personnes LGBTQIA+ et valoriser la richesse des expressions artistiques queers à travers des spectacles, du cinéma, des lectures et des expositions. Mais aussi rappeler les luttes menées dans le 11e et ailleurs, transmettre la mémoire de ces communautés et continuer à revendiquer l'égalité des droits.

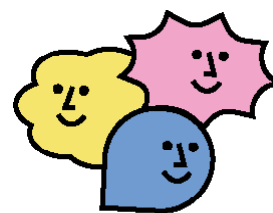
→ [Programmation à retrouver sur mairie11.paris.fr](http://mairie11.paris.fr)



SOLIDARITÉ

Des volontaires du 11e mobilisés pendant les fortes chaleurs

Les épisodes exceptionnels de canicule qui ont frappé Paris dès le mois de mai nous ont touchés très durement, et en particulier les personnes les plus fragiles et isolées. Soucieuse de protéger les plus vulnérables et parce que nous avons besoin de toutes les énergies, la Mairie du 11e a mobilisé, en lien avec la Croix-Rouge, des citoyen-nes volontaires. 90 personnes ont ainsi rejoint un réseau de bénévoles pour faire du porte-à-porte auprès de personnes en situation de fragilité dans des logements du parc social. Leurs missions : s'assurer de l'état de santé des personnes visitées, leur rappeler les gestes pour se protéger de la chaleur, les informer des dispositifs existants (en particulier le dispositif REFLEX qui permet aux personnes inscrites d'être appelées quotidiennement pendant la canicule), les orienter si besoin et avec leur accord vers des structures adaptées... Ces volontaires ne remplacent pas les professionnels sociaux ni de la santé. Leur rôle est d'informer, de repérer et d'orienter. Nous souhaitons pérenniser et développer ce réseau de solidarité en formant ces bénévoles et en réfléchissant à d'autres missions possibles, à commencer par cet hiver pour les périodes de grands froids. → Rejoignez-les : mairie11.paris.fr



DÉMOCRATIE

Faisons vivre notre démocratie ensemble !

L'avenir de la démocratie, c'est le local ! Et c'est particulièrement vrai dans le 11e, riche d'une vie citoyenne et associative foisonnante. Parce que nous voulons renforcer l'implication citoyenne, nous avons lancé des Assises de la Démocratie participative en septembre. En quoi cela consiste-t-il ? D'abord à réunir et écouter celles et ceux qui sont déjà investis dans la démocratie locale comme les Conseils de quartiers. Pour enrichir les discussions, 30 habitantes et habitants, tirés au sort, vont participer à une assemblée citoyenne. Pour la constituer, 3 000 personnes ont été choisies au hasard parmi les électrices et électeurs inscrit-es sur les listes électorales européennes et ont reçu un courrier les invitant à participer. Parmi celles et ceux qui ont répondu, un second tirage au sort a désigné 24 personnes. Par ailleurs, trois jeunes de 16 à 18 ans, sélectionnés parmi une liste de volontaires, ainsi que trois résident-es d'hôtels sociaux les ont rejoints. L'Assemblée se réunira pour la première fois le 10 octobre, puis deux fois par mois jusqu'en décembre. Leur mission : réfléchir ensemble à la manière de mieux impliquer les citoyen-nes dans la vie locale et formuler des propositions concrètes. Celles-ci seront présentées le 17 décembre, lors d'une séance de restitution en présence du Maire du 11e.



SPORT

Faire du sport gratuitement dans le 11e

Et si la rentrée était l'occasion de reprendre une activité sportive ? Avec les dispositifs de la Ville de Paris, c'est possible gratuitement en semaine, le week-end ou encore sur la pause déjeuner. Et ce, quelque soit votre âge, votre niveau et vos disponibilités. Il suffit de choisir la formule faite pour vous : Paris Sport Dimanches, Paris Sportives, Paris Sport Séniors, Paris Sport Familles, Paris Sport Proximité, Paris Sport Handicap...

→ Retrouvez-les sur paris.fr/sport



Principe d'aménagement après travaux. Photomontage non contractuel.

VÉGÉTALISATION

De nouveaux arbres dans des rues apaisées

Pour mieux respirer et faire baisser les températures l'été, on continue à planter des arbres, à supprimer des places de parking et à en créer pour les vélos. Des travaux ont ainsi commencé le 5 octobre dans la rue des Bluets. Cet hiver, des arbres seront plantés et des jardinières créées dans cette rue. Dès janvier 2027, ce sera au tour de la rue des Nanettes, puis de celle du Chevet d'être végétalisées.

→ Plus d'infos sur mairie11.paris.fr

Expression pluraliste

Les tribunes des groupes politiques du conseil d'arrondissement

Ces tribunes n'engagent pas la rédaction du magazine. Le nombre de signes de chaque tribune est proportionnel au nombre de conseillers par groupe politique.

Groupe Socialiste :
Alain-Jean AMOUNI, Arthur BULCAO COURTY, Paul CRUZ, Aymeric DE TARLÉ, Ahlem GIRARD, Nolwenn HONORÉ, Dominique KIELEMOËS, Rosalie LAMIN, Joséphine LANFRANCHI, Luc LEON, Jérôme MEYER, Alexane RIOU, Lucie SOLEM, François VAUGLIN

Groupe Les Écologistes :
David BELLARD, Kassim BOUHO, Carole COMPPER, Nour DURAND-RAUCHER, Ophélie MADINIER, Joëlle MOREL, Lucie MOUSTAPHA, Laëtitia VIPARD, Alexandre VISCONTINI

Groupe Union de la Droite et du Centre :
Nelly GARNIER, Sylvain LEBLANC, Jean-Christophe MARTIN, Aurore MOUYSET

Groupe Communiste du 11e arrondissement :
Hélène BIDARD, Michel JALLAMION, Adrien TIBERTI

Groupe Nouveau Paris Populaire 11e :
Loup LOUBET, Sabrina NOURI

Paris 11 Apaisé :
Delphine GOATER

Groupe Socialiste

Le 11e lance ses Assises de la démocratie participative !

Depuis plus de vingt ans, l'arrondissement fait le choix de la démocratie participative - conseils de quartier, conseils des enfants et des seniors, budgets participatifs, concertations de terrain. Cette conviction est portée avec constance par notre majorité : celle d'une ville qui se construit avec et pour ses habitantes et habitants.

Avec les Assises de la démocratie participative, l'arrondissement franchit un cap avec une ambition claire : régénérer la démocratie locale et amplifier la participation citoyenne. Il ne s'agit ni d'une opération de communication, ni d'une consultation de plus : ces Assises seront construites en concertation avec les habitantes et les habitants, du premier jour jusqu'à la restitution finale.

La méthode est au cœur du projet. Une phase

de préparation permettra de recueillir, quartier par quartier, les propositions de celles et ceux qui font vivre l'arrondissement au quotidien : conseils de quartier, associations, commerçants, collectifs d'habitants, mais aussi celles et ceux qui ne savent comment participer et qu'il nous faut aller chercher. Viendront ensuite les temps forts des Assises elles-mêmes, et un travail de synthèse rendu public, afin que chacune et chacun puisse vérifier ce qui a été retenu, ce qui ne l'a pas été, et pourquoi.

Ces Assises s'appuient sur deux piliers complémentaires : les conseils de quartier, une instance déjà bien ancrée dans le 11e, et une Assemblée Citoyenne, créée pour l'occasion, afin que la parole ne soit pas réservée aux plus aguerris. L'objectif affiché est donc double : consolider les outils participatifs existants tout en inventant de nouvelles formes d'implication citoyenne, pour renforcer le lien entre les habitants et la vie démocratique locale.

La démocratie locale ne se décrète pas depuis un seul bureau : ces Assises seront menées étroitement avec l'ensemble des délégations du 11e. Avec Jérôme Meyer, en charge de l'espace public, pour que les habitants aient leur mot à dire sur les aménagements qui façonnent leur quotidien. Avec Ahlem Girard, en charge de la sécurité, parce que la tranquillité publique se construit avec celles et ceux qui vivent le quartier. Avec Paul Cruz, en charge de la lutte contre les discriminations, pour que la participation soit réellement ouverte, sans que l'origine, le genre ou le handicap ne constitue un obstacle. Avec Nolwenn Honoré, en charge de la jeunesse, pour donner aux plus jeunes une place pleine et entière dans le débat public. Et avec Rosalie Lamin, en charge des seniors, afin de faire entendre la voix de nos aînés.

Aymeric de Tarlé, Adjoint au Maire en charge de la culture, des droits culturels, des créations indépendantes et de la démocratie locale, Groupe socialiste

Groupe Les Écologistes :

La démocratie dans le 11e se réinvente ! Bienvenue à toutes celles et ceux qui veulent contribuer à développer les outils de la participation ! Pour nous, Écologistes, faire vivre la démocratie est une priorité. Notre objectif est d'avancer vers plus de proximité, de disponibilité, de redevabilité des élu-es envers les citoyens et co-construire nos politiques publiques avec vous, au service des habitants.es.

Comment ? Échangeons avec les conseillères et conseillers de quartier qui s'engagent au quotidien, et souvent depuis plusieurs années, dans les instances de démocratie participative, qui connaissent leur quartier, ses besoins et ses difficultés, mais aussi avec le conseil des seniors, le conseil des enfants, l'inter conseil de quartier.

Et ensuite ? Prenons le temps de recueillir les témoignages relatifs aux budgets participatifs, les réalisations, les projets toujours en attente.

Puis, le 3 octobre, nous laisserons place à la présentation du travail mené par la Ligue des Droits de l'Homme concernant la restitution des Doléances du 11e formulées en 2019.

Quelle méthode ? L'écoute des professionnel.les, des enseignant.es et des expert.es de la participation citoyenne pour aider à clarifier nos idées, nos propositions et les mettre en perspective.

Simultanément nous installerons une assemblée citoyenne pour diversifier les regards, croiser les pratiques, les expériences et susciter l'intérêt pour la démocratie locale.

Vous pouvez noter la grande soirée du 17 décembre 2026 qui permettra de décider, avec celles et ceux que nous aurons rencontrés pendant 3 mois, le fonctionnement des instances de démocratie locale et les processus de codécision à mettre en œuvre pour notre arrondissement.

Engageons, ensemble, le mouvement vers le pouvoir d'agir dans le 11ème en 2027 !

Groupe communiste du 11e arrondissement

Le logement est la première préoccupation des habitants du 11e : les logements sont trop chers, trop petits et pas adaptés aux épisodes caniculaires. La Ville investit beaucoup d'argent dans le logement social sous l'impulsion des élus communistes. Mais nous agissons également sur le parc privé avec le maintien et le renforcement de l'encadrement des loyers mis en danger par le gouvernement. Il y a aussi 9000 logements vides dans le 11e soit largement assez pour répondre aux besoins : nous doublons la taxe touchant ces logements pour obliger les propriétaires à les remettre à la location.

Groupe Union de la Droite et du Centre

Rentrée scolaire : Paris continue de se vider de ses enfants

En dix ans, les écoles publiques parisiennes ont perdu 30 000 élèves, soit un quart de leurs effectifs. Cette année encore, 121 classes ferment en primaire et maternelle. D'ici dix ans, Paris pourrait compter moins de 100 000 écoliers.

La démographie n'explique pas tout. Quand certains territoires franciliens continuent d'accueillir de nouvelles familles et de construire des écoles, Paris perd ses enfants. Logement, insécurité, manque d'investissement dans les écoles, périscolaire en crise : les familles votent aussi avec leurs pieds.

La chute des effectifs scolaires est malheureusement devenue le symptôme d'une ville hostile aux familles.

Union de la Droite et du Centre

Groupe Nouveau Paris Populaire 11e

Dans le 11e, plusieurs familles confrontées aux violences dans le périscolaire ont rejoint la plainte pénale de #MeTooEcole, qui vise notamment l'ancien maire François Vauglin. Nous leur apportons tout notre soutien. Face aux alertes et aux dysfonctionnements, nous exigeons la vérité, des responsabilités établies et des moyens à la hauteur pour protéger chaque enfant.

Paris 11 Apaisé

Périscolaire, le compte n'y est pas !

Un autre enfant victime cet été dans un centre de loisirs du 11ème. Pour les protéger et renouer la confiance, les agents doivent être plus strictement contrôlés.

Delphine Goater, Paris 11 apaisé

Restons en contact !



Chaque semaine, recevez l'actualité
et les événements de l'arrondissement
en vous abonnant à la newsletter
de la Mairie du 11e

 @paris11officiel

 @mairie11.paris

 Mairie du 11e

 @mairie11paris.bsky.social

 @paris.11.officiel

Mairie du 11e arrondissement de Paris

12, place Léon Blum - 75011 Paris - métro Voltaire - Tél. 01 53 27 11 11 - www.mairie11.paris.fr